

Concerne : Lettre aux candidat·e·s au Parlement européen. Respect des droits humains, y compris celui à un salaire vital, pour tous les travailleur·euse·s de l'industrie de l'habillement en Europe et dans le monde.

achACT est une plateforme regroupant des ONG, syndicats et organisations de consommateurs, et est active en Belgique francophone. achACT a notamment pour mission la défense des droits humains des travailleur·euse·s du secteur de l'habillement dans les filières d'approvisionnement. achACT fait partie de la Clean Clothes Campaign (CCC), un réseau international dédié à l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie mondiale de l'habillement et du sport. achACT informe et mobilise les consommateurs, agit pour soutenir et renforcer les travailleur·euse·s des filières d'approvisionnement qui se mobilisent et fait pression auprès des entreprises et des marques de l'habillement.

Des **salaires de misère qui maintiennent les personnes dans la pauvreté**, cela constitue une violation des droits humains très courante dans l'industrie du vêtement à travers le monde – et même en Europe – alors que le salaire vital pour les travailleur·euse·s est reconnu comme un droit fondamental, notamment, dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Votre engagement politique est essentiel pour faire changer les choses ! Vous pouvez agir pour que les droits humains et le salaire vital deviennent une réalité pour l'ensemble des travailleur·euse·s de l'habillement à travers le monde. Cet engagement consiste à :

1. Demander l'adoption d'une **réglementation de l'UE mettant en œuvre de manière contraignante la 'diligence raisonnable' par les entreprises en matière de droits humains**, en ce compris le droit fondamental à un salaire vital.
2. Demander **une politique de salaire minimum au niveau de l'UE** qui garantisse que toute fixation du salaire minimum dans les États membres permette la mise en œuvre des droits humains, dont le droit à un salaire vital. Comme **première étape**, le Parlement européen devrait au minimum introduire un **seuil de référence pour le salaire minimum légal** : son propre seuil de pauvreté EU-SILC, en-dessous duquel les États européens ne peuvent absolument pas descendre.

Nous espérons que vous pourrez vous engager sur cette voie, si vous rejoignez le Parlement européen.

Vous trouverez, ci-après, nos propositions plus détaillées (annexe I), ainsi qu'un tableau avec les niveaux de salaire dans quelques pays de production dans le secteur de l'habillement, y compris des pays membres de l'UE. Et, dans un document séparé (annexe II), un cas emblématique : celui de la Roumanie.

Annexe I

1. Demander l'adoption d'une réglementation de l'UE sur l'obligation de diligence raisonnable en matière de droits humains pour les entreprises

La responsabilité des entreprises de respecter les droits humains et les droits des travailleur-euse-s dans leurs chaînes d'approvisionnement est clairement exprimée dans les **Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies** et dans les **Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales** (version actualisée). En vertu de ces cadres, les entreprises ont la responsabilité de faire preuve de '**diligence raisonnable**' (*due diligence*) **en matière de droits humains**, c'est-à-dire d'identifier, d'évaluer et de prévenir tout risque ou toute violation des droits humains dans leur sphère d'influence, et aussi de remédier à tout effet négatif qu'elles ont causé ou auquel elles ont contribué, ainsi que de monitorer et de signaler les progrès réalisés.

En outre, ces mêmes Principes directeurs décrivent l'**obligation des États de protéger les droits humains**. Les États doivent protéger contre les violations des droits humains, y compris celles commises par des entreprises qui se trouvent sous leur juridiction, et indiquer clairement que toutes les entreprises commerciales domiciliées sur leur territoire doivent respecter les droits humains tout le long de leur chaîne d'approvisionnement et dans leurs activités à l'étranger.

Ces dernières années, plusieurs pays européens, dont certains membres de l'UE, ont pris **des initiatives politiques** exigeant des entreprises qu'elles mènent un processus de 'diligence raisonnable' en matière de droits humains. C'est le cas, par exemple, en France avec la loi française sur le "devoir de vigilance" (2017). En Finlande, une loi sur la diligence raisonnable obligatoire en matière de droits humains fait l'objet d'un débat public, tout comme en Allemagne et au Luxembourg. Aux Pays-Bas, une proposition de loi relative à l'obligation de devoir de vigilance en matière d'interdiction du travail des enfants fait actuellement l'objet d'un débat au Sénat.

Une réglementation contraignante de l'UE sur la diligence raisonnable créera des attentes et des normes uniformes en matière de droits humains à l'égard des entreprises ayant leur siège social en Europe et permettra aux victimes de violations des droits humains commises par des entreprises européennes d'avoir accès à des voies de recours.

2. Demander une politique européenne en matière de salaire minimum

La plupart des travailleur-euse-s qui travaillent dans le secteur de la mode, dans le monde entier, ne peuvent qu'espérer gagner le salaire minimum légal. **Dans des États membres de l'UE, le salaire minimum légal est inférieur au seuil de risque de pauvreté de l'UE-SILC.** Tout salaire minimum légal dans un pays producteur de vêtements est loin d'« *assurer un niveau de vie décent* » (pilier européen des droits sociaux, chapitre II, 6 "salaires") et de couvrir les besoins de base des travailleur-euse-s et ceux de sa famille.

Dans certains pays de production, **même au sein de l'UE, la majorité des travailleur-euse-s de l'industrie de la mode ne gagnent même pas le salaire minimum légal** en heures de travail normales, comme en Roumanie. En raison des salaires de pauvreté en Roumanie, 40 % des travailleurs interrogés ont des membres de leur famille qui migrent en Europe occidentale pour assurer la survie de la famille (voir annexe II).

Le **salaire minimum légal dans les pays de l'UE** devrait, non seulement, être **au-dessus du seuil de pauvreté européen** mais, aussi, tendre vers **60% du salaire moyen** du pays européen concerné.

Un salaire décent est un droit humain et est une norme largement reprise dans les codes de conduite des marques de mode et des distributeurs ainsi que dans des cadres multipartites tels que la Fair Wear Foundation (NL), l'Accord néerlandais sur les vêtements et textiles durables, et le Partenariat allemand pour des textiles durables.

Nos 25 années d'expérience nous rappellent pourtant que les promesses en matière de salaire minimum vital ne sont souvent pas tenues.

Une **politique de l'UE sur un salaire minimum est donc nécessaire** pour faire en sorte que toute fixation du salaire minimum dans les États membres permette la mise en œuvre des droits humains à un salaire vital et du pilier européen des droits sociaux, chapitre II, 6 "salaires". Comme **première étape**, le Parlement européen devrait introduire un **seuil de référence** pour le salaire minimum légal : son propre seuil de pauvreté EU-SILC.

Aperçu du niveau de salaire dans 5 pays de production

	Salaires minimaux légaux (net, 2018)	Seuil de pauvreté pour une famille, EU-SILC (2017) ¹	Salaire vital (2018)	Part du salaire minimum légal par rapport au salaire vital
Roumanie ²	€249	€283	€1,448	17%
Bulgarie	€204	€375	€1,112 ³	18%
Ukraine	€93		€488 ⁴	19%
Cambodge	€146		€410 ⁵	36%
Inde	€94		€297 ⁶	32%

¹ Voir: At-risk-of-poverty threshold for two adults and their two 0-14 y. children - EU-SILC survey; European Union Statistics On Income And Living Conditions (EU-SILC),

http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=ilc_li01&lang=en - last accessed 14/3/2019

² Voir le profil pays dressé pour la Roumanie à l'Annex II) et sur : <https://cleanclothes.org/livingwage/europe>

³ Estimation du revenu vital net par mois, pour une famille de quatre personnes, selon les travailleurs interrogés (il a été demandé aux personnes ce dont elles auraient besoin pour couvrir la nourriture, les produits d'hygiène et les médicaments, les services publics, les communications, le transport et les vêtements pour un ménage de quatre. Parfois, elles n'étaient pas en mesure de l'estimer - par exemple, pour les coûts des vacances - puisqu'elles ne partent jamais en vacances. Dans ces cas, les données de base de numbeo.com ont été utilisées.).

⁴ Ibidem

⁵ Asia Floor Wage pour 2017.

⁶ Ibidem